



# Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants  
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Façadier-peintre

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 1/34 |



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Façadier-peintre**

**Sigle du titre professionnel : FP**

**Niveau : 3** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 233s - Exécution des travaux de finition : plâtrerie, peinture, carrelage, installations sanitaires, plomberie-**

**Code(s) ROME : F1611, F1606**

**Formacode : 22490**

**Date de l'arrêté : 03/02/2022**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 10/02/2022**

**Date d'effet de l'arrêté : 18/08/2022**

## 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

### 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 3/34 |

**2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

**2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

**2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

**Chaque modalité d'évaluation**, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 4/34 |

### 3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel FP

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités   | Compétences évaluées  | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve  |
|---|---|-------------|--|
| <b>Mise en situation professionnelle</b>              | Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C<br>Mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C<br>Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B<br>Mettre en œuvre des systèmes d'imperméabilité de classes I1 à I4<br>Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants avec une finition enduit mince minéral   | 14 h 00 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'application d'un ragréage et/ou d'une peinture D2 ;</li> <li>• l'application d'un Revêtement Semi-Epais ou d'un Revêtement Peinture Epais ;</li> <li>• l'application d'une couche ou deux de peinture ou de lasure sur un support bois ;</li> <li>• la confection d'un joint en lyre et l'application d'un système d'imperméabilité classes I1 à I4 ;</li> <li>• la réalisation d'une Isolation Thermique par Extérieure sous la forme d'un écorché et la finition du Revêtement Plastique Epais qui sera effectuée sur un autre support.</li> </ul> |
| <b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b> |   |             |  |
| ▪ Entretien technique                                 | Sans objet  |             | Sans objet   |
| ▪ Questionnaire professionnel                         | Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser<br>Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B<br>Réaliser l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon ou similaire<br>Réaliser une isolation thermique extérieure par collage de panneaux isolants avec une finition enduit mince organique<br>Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants avec en finition un enduit hydraulique projeté<br>Entretien et rénover d'anciens systèmes d'isolation thermique extérieure avec une finition enduit mince | 01 h 30 min | Questionnaire sous la forme de QCM   |
| ▪ Questionnement à partir de production(s)            | Sans objet  |             | Sans objet   |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 5/34 |

| Modalités                                    | Compétences évaluées | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve  |
|--|----------------------|-------------|--|
| Entretien final                              |                      | 00 h 20 min | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (10 minutes) |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : |                      | 15 h 50 min |  |

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant  
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Tous les candidats passent le questionnaire écrit en simultané en présence d'un surveillant.

**Précisions pour le candidat VAE :**

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 6/34 |

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

| Compétences professionnelles   | Critères d'évaluation   | Mise en situation professionnelle   | Autres modalités d'évaluation |                                     |  |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
|  |   |                                     | Entretien technique           | Questionnaire professionnel         | Questionnement à partir de production(s) |
| <b>Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.</b>  |   |                                     |                               |                                     |  |
| Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser  | <p>Selon les recommandations de la CNAMTS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• R431 Utilisation des systèmes d'arrêt de chutes</li> <li>• R408 Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied (Annexes 1, 3, 4 et 5).</li> <li>• R457 Prévention des risques liés au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages roulants (Annexes 1 et 2).</li> </ul>  | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |
| Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C                     | <p>Les enduits de ragréage sont conformes.<br/>           Les épaufrures sont correctement traitées.<br/>           Les supports recouverts ne présentent pas de manque de charge.<br/>           Le sens de lissage est acceptable.<br/>           La régularité des réchamps répond aux exigences selon la NF DTU 59-1.</p>   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>      | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>                 |
| Mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C | <p>Les supports sont réparés, rebouchés et ragrésés en conformité avec la NF DTU 59-1.<br/>           L'impression fixante ou régulatrice est appliquée en respectant les données des fiches techniques.<br/>           Les supports recouverts ne présentent pas de manque de charge et l'application est régulière.<br/>           Le grammage, la texture, l'aspect et le garnissage des angles sont conformes.<br/>           La régularité des réchamps répond aux exigences de la NF DTU 59-1.<br/>           Les revêtements ne présentent aucune coulure.</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>      | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>                 |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 7/34 |

| Compétences professionnelles   | Critères d'évaluation   | Mise en situation professionnelle   | Autres modalités d'évaluation |                                     |  |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
|  |   |                                     | Entretien technique           | Questionnaire professionnel         | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B | <p>Les principes généraux de prévention liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et respectés.</p> <p>Le dépolissage des supports thermoplastiques permet l'application du primaire d'accrochage.</p> <p>Le dérochage des supports métalliques non ferreux permet l'application du primaire phosphatant.</p> <p>Le dégraissage des supports bois exotiques permet l'application de l'impression.</p> <p>Les métaux ont été décalaminés, la rouille est éliminée.</p> <p>Les métaux galvanisés, supports thermoplastiques sont recouverts par un primaire adapté.</p> <p>Les limites intérieures / extérieures sont respectées (NF DTU 59-1).</p> <p>La régularité des réchamps répond aux exigences de la NF DTU 59-1.</p> <p>La peinture ou la lasure ne présente aucune coulure.</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |
| <b>Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover</b>   |   |                                     |                               |                                     |  |
| Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser  | <p>Selon les recommandations de la CNAMTS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• R431 Utilisation des systèmes d'arrêt de chutes</li> <li>• R408 Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied (Annexes 1, 3, 4 et 5).</li> <li>• R457 Prévention des risques liés au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages roulants (Annexes 1 et 2).</li> </ul>  | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |
| Mettre en œuvre des systèmes d'imperméabilité de classes I1 à I4   | <p>Les supports sont réparés, rebouchés, ragrésés et permettent la mise en peinture.</p> <p>L'impression fixante ou régulatrice couvre la surface de manière régulière.</p> <p>Les pontages de fissures répondent aux normes NF DTU 42-1.</p> <p>La réalisation du joint en lyre répond aux normes NF DTU 42-1.</p> <p>Le voile non tissé est correctement positionné, (absence de plis, recouvrement).</p>   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>      | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>                 |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 8/34 |

| Compétences professionnelles   | Critères d'évaluation  | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation |                                     |  |
|--|--|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
|  |  |                                   | Entretien technique           | Questionnaire professionnel         | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon ou similaire  | <p>Les principes généraux de prévention concernant les supports contenant de l'amiante ou du plomb sont connus, maîtrisés et respectés.</p> <p>Le décapage du support permet l'application des travaux d'apprêts.</p> <p>Les traitements d'assainissements préventifs ou curatifs permettent de traiter la pathologie constatée.</p> <p>Le primaire d'accrochage est appliqué en respectant les données des fiches techniques.</p> <p>Le ragréage et la pente d'écoulement sont correctement réalisés (dur, sec, sain, plan, propre).</p> <p>Le marouflage des galons de renforts dans la couche intermédiaire est correctement exécuté (sans bulles, ni plis).</p> <p>Le grammage, la texture, l'aspect et les relevés répondent aux exigences.</p> <p>La régularité des réchamps répond aux exigences de la NF DTU 59-1.</p> | <input type="checkbox"/>          | <input type="checkbox"/>      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |
| <b>Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais</b> |  |                                   |                               |                                     |  |
| Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser                                | <p>Selon les recommandations de la CNAMTS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• R431 Utilisation des systèmes d'arrêt de chutes</li> <li>• R408 Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied (Annexes 1, 3, 4 et 5).</li> <li>• R457 Prévention des risques liés au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages roulants (Annexes 1 et 2).</li> </ul>   | <input type="checkbox"/>          | <input type="checkbox"/>      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 9/34 |

| Compétences professionnelles  | Critères d'évaluation  | Mise en situation professionnelle   | Autres modalités d'évaluation |                                     |  |
|---|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
|   |  |                                     | Entretien technique           | Questionnaire professionnel         | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser une isolation thermique extérieure par collage de panneaux isolants avec une finition enduit mince organique                 | <p>Les principes généraux de prévention concernant les supports contenant de l'amiante ou du plomb sont connus, maîtrisés et respectés.</p> <p>La pose des profilés est convenablement réalisée.</p> <p>Le plan pose des plaques d'isolant est respecté (harpage, coupe de pierre).</p> <p>La pose des panneaux isolants et la protection à la propagation du feu sont correctement effectuées.</p> <p>Le traitement des points singuliers est conforme.</p> <p>La pose de la trame dans le sous enduit est appropriée.</p> <p>La pose des accessoires décoratifs d'encadrements est conforme (aplomb, niveau).</p> <p>La finition RPE répond aux exigences de la NF DTU 59-1.</p>                   | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |
| Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants avec une finition enduit mince minéral         | <p>La pose des profilés est convenablement réalisée.</p> <p>Le plan pose des plaques d'isolant est respecté (harpage, coupe de pierre).</p> <p>La pose des panneaux isolants et la protection à la propagation du feu sont correctement effectuées.</p> <p>Le nombre de chevilles et leur positionnement par plaque sont respectés.</p> <p>Le traitement des points singuliers est conforme.</p> <p>La pose de la trame dans le sous enduit est réalisée.</p> <p>La finition RPE répond aux exigences de la NF DTU 59-1.</p>   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>      | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>                 |
| Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants avec en finition un enduit hydraulique projeté | <p>Les principes généraux de prévention liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et respectés.</p> <p>La pose des profilés est convenablement réalisée.</p> <p>Le plan pose des plaques d'isolant est respecté (harpage, coupe de pierre).</p> <p>Le nombre de cheville et le positionnement par plaque sont respectés.</p> <p>Les baguettes de renforts d'angles sont correctement posées.</p> <p>La maintenance de premier niveau ainsi que l'utilisation de la machine à projeter sont appropriées.</p> <p>L'application, le dressage et la planimétrie de l'enduit hydraulique sont correctement réalisés.</p> <p>L'aspect des finitions grattées, rustiques, écrasées est correct.</p> | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 10/34 |

| Compétences professionnelles  | Critères d'évaluation  | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation |                                     |  |
|---|--|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
|   |  |                                   | Entretien technique           | Questionnaire professionnel         | Questionnement à partir de production(s) |
| Entretien et rénover d'anciens systèmes d'isolation thermique extérieure avec une finition enduit mince | <p>Le lavage à moyenne pression est convenablement effectué</p> <p>Les traitements d'assainissements préventifs ou curatifs sont appropriés.</p> <p>La réalisation des travaux d'entretien de type K1 et K2 est conforme aux avis techniques.</p> <p>La réalisation des travaux de rénovation de type K3 et K4 est conforme aux avis techniques.</p> <p>Les déchets sont correctement triés.</p> | <input type="checkbox"/>          | <input type="checkbox"/>      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                 |
| <b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b><br>Sans objet  |  |                                   |                               |                                     |  |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 11/34 |

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

| Compétences transversales                     | Compétences professionnelles concernées   |
|---|---|
| Travailler et coopérer au sein d'un collectif | Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser   |
| Organiser ses actions                         | Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser   |
|   | Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants avec en finition un enduit hydraulique projeté |
|   | Réaliser une isolation thermique extérieure par collage de panneaux isolants avec une finition enduit mince organique                 |
| Respecter des règles et des procédures        | Entretien et rénover d'anciens systèmes d'isolation thermique extérieure avec une finition enduit mince                               |
|   | Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser   |
|   | Réaliser l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon ou similaire   |

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre FP

**4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :** 00 h 20 min

### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 12/34 |

# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Façadier-peintre

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 13/34 |



## CCP

### Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités   | Compétences évaluées   | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve   |
|---|--|-------------|---|
| <b>Mise en situation professionnelle</b>              | Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C<br>Mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C<br>Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B | 04 h 15 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle consiste en : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'application d'un ragréage et/ou d'une peinture D2 ;</li> <li>• l'application d'un Revêtement Semi-Epais ou d'un Revêtement Peinture Epais ;</li> <li>• l'application d'une couche ou deux de peinture ou de lasure sur un support bois.</li> </ul> |
| <b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b> |  |             |   |
| ▪ Entretien technique                                 | Sans objet   |             | Sans objet  |
| ▪ Questionnaire professionnel                         | Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser<br>Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B  | 00 h 30 min | Questionnaire sous la forme de QCM  |
| ▪ Questionnement à partir de production(s)            | Sans objet   |             | Sans objet  |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat :          |  | 04 h 45 min |   |

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.  
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 15/34 |

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultané en présence d'un surveillant.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 16/34 |

**Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel ; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 17/34 |



## CCP

### Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités   | Compétences évaluées   | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve   |
|---|--|-------------|---|
| <b>Mise en situation professionnelle</b>              | Mettre en œuvre des systèmes d'imperméabilité de classes I1 à I4   | 04 h 00 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Confection d'un joint en lyre et application d'un système d'imperméabilité classes I1 à I4.</li> </ul> |
| <b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b> |  |             |   |
| ▪ Entretien technique                                 | Sans objet   |             | Sans objet  |
| ▪ Questionnaire professionnel                         | Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser<br>Réaliser l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon ou similaire | 00 h 30 min | Questionnaire sous la forme de QCM  |
| ▪ Questionnement à partir de production(s)            | Sans objet   |             | Sans objet  |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat :          |  | 04 h 30 min |   |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 19/34 |

## **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :

Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

## **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel ; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 20/34 |

## CCP

### Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités   | Compétences évaluées   | Durée       | Détail de l'organisation de l'épreuve  |
|---|--|-------------|--|
| <b>Mise en situation professionnelle</b>              | Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants avec une finition enduit mince minéral  | 06 h 00 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la réalisation d'une Isolation Thermique par Extérieure sous la forme d'un écorché et la finition du Revêtement en Peinture Epais qui sera effectuée sur un autre support.</li> </ul> |
| <b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b> |  |             |  |
| ▪ Entretien technique                                 | Sans objet   |             | Sans objet   |
| ▪ Questionnaire professionnel                         | Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser<br>Réaliser une isolation thermique extérieure par collage de panneaux isolants avec une finition enduit mince organique<br>Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants avec en finition un enduit hydraulique projeté<br>Entretien et rénover d'anciens systèmes d'isolation thermique extérieure avec une finition enduit mince | 00 h 30 min | Questionnaire sous la forme de QCM   |
| ▪ Questionnement à partir de production(s)            | Sans objet   |             | Sans objet   |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat :          |  | 06 h 30 min |  |

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.  
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 21/34 |

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultané en présence d'un surveillant.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 22/34 |

## **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :

Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

## **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel ; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 23/34 |



**Annexe 1**

**Plateau technique d'évaluation**

**Façadier-peintre**

**Locaux**

| Modalité d'évaluation             | Désignation et description des locaux   | Observations   |
|-----------------------------------|---|--|
| Mise en situation professionnelle | <p>Atelier ou site disposant d'autant d'espaces de travail individuels que de candidats.</p> <p>Une zone de préparation des peintures et de nettoyage est intégrée à l'espace, permettant le travail de l'ensemble des candidats. Elle est équipée de points d'eau et de lavage raccordés à un bac de décantation avant le rejet des eaux souillées au réseau public.</p> <p>Les conditions de travail et de sécurité seront identiques à celles habituelles d'un chantier de façade.</p> | <p>Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Espace individuel comportant des supports et des équipements généralement utilisés lors de l'aménagement extérieur des constructions.</p> |
| Questionnaire professionnel       | <p>Salle équipée de tables et de chaises pour accueillir le surveillant et tous les candidats en simultané.</p>   | <p>L'aménagement de la salle devra garantir le respect des règles de confidentialité. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores.</p>  |
| Entretien final                   | <p>Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Salle équipée de tables et de chaises permettant l'accueil du jury et d'un candidat.</p>  | <p>Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Cette salle doit garantir la confidentialité. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores.</p>   |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 25/34 |

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

| Désignation         | Nombre | Description  | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations   |
|---------------------|--------|--|--|--|
| Postes de travail   | 1      | Un espace de travail par candidat comprenant : <ul style="list-style-type: none"><li>• Un support maçonné (environ 16 m<sup>2</sup>), partiellement enduit et abrité de la pluie</li><li>• une fenêtre en bois</li><li>• une porte en bois</li></ul> | 1  | Les supports seront préparés conformément au dossier technique de l'épreuve avant la mise en situation professionnelle.<br><br>Les sols seront dégagés de tout encombrement.<br><br>L'éclairage sera suffisant et adapté au produit mis en œuvre (peinture réticulable). |
| Machines            | 1      | Malaxeur d'enduit  | 4  | Sans objet   |
|                     | 1      | Disqueuse à matériaux 125 mm   | 4  | Sans objet   |
|                     | 1      | Fontaine de nettoyage  | 16   | Sans objet   |
|                     | 1      | Guillotine thermique   | 16   | Sans objet   |
|                     | 1      | Perforateur  | 2  | Sans objet   |
|                     | 1      | Ponceuse/aspirateur dorsale  | 16   | Sans objet   |
|                     | 1      | Visseuse   | 4  | Sans objet   |
| Outils / Outillages | 1      | Boite à coupe  | 4  | Sans objet   |
|                     | 4      | Poubelles à déchet   | 16   | Sans objet   |
| Équipements         | 1      | Brosseries et rouleaux adaptés aux peintures et lasures à appliquer.<br><br>Caisse à outils de façadier-peintre complète.  | 1  | Sans objet   |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 26/34 |

| Désignation  | Nombre | Description  | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations   |
|--|--------|--|--|--|
|  | 1      | Enrouleurs électriques de 25 m   | 2  | Sans objet   |
|  | 1      | Seaux, pistolet extrudeur, règle aluminium de 1.50 m, bâches plastiques de protection.   | 1  | Sans objet   |
| Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective | 1      | Casque de chantier avec jugulaire, chaussure de sécurité, gants de protection, lunettes de protection, masque anti poussière.  | 1  | Sans objet   |
| Matières d'œuvre   | 1      | 1 L. Peinture acrylique satinée pour menuiseries extérieures.<br>1 Scotch de camouflage DE 50ml x 50 mm.<br>Cartouche de mastic acrylique.<br>Fond de joint<br>ITE : profilés arrêt latéral et rail de départ, chevilles à frapper, chevilles à plateau S 12, connecteur PVC, chevilles ISO, profilé d'angle pour linteaux et tableaux, profilé d'angle pour fibre, plaques d'isolants (suivant détails mise en situation professionnelle, y compris accessoires adaptés).<br>Abrasifs | 1  | Quantité en fonction du détail de la mise en situation |
|  | 1      | Système ITE : armature, mortier colle, enduit colle pour armature, compribande, revêtement peinture épais.<br>Revêtement d'imperméabilisation, voile non tissé.<br>Chiffons.<br>Enduit de ragréage.<br>Bombe mousse expansive et nettoyant.<br>Revêtement semi-épais   | 16   | Quantité en fonction du détail de la mise en situation |
| Documentations   | 1      | Notices techniques d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux.<br>Notices techniques de montage ou d'utilisation des matériels.<br>Fiches sécurité associées aux produits utilisés.   | 16   | Sans objet   |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 27/34 |

| Désignation | Nombre | Description   | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|-------------|--------|---|--|--------------|
|             | 1      | Dossier candidat comprenant le descriptif des travaux à réaliser.   | 1  | Sans objet   |
| Autres      | 1      | Le matériel de travail en hauteur (PIRL= Plateforme Individuelle Roulante Légère) conforme à la réglementation. | 1  | Sans objet   |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 28/34 |

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Façadier-peintre est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

| <b>Façadier-peintre<br/>Arrêté du 04/05/2017</b> |   | <b>Façadier-peintre<br/>Arrêté du 03/02/2022</b> |   |
|--|---|--|---|
| CCP  | Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.                      | CCP  | Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.                      |
| CCP  | Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover   | CCP  | Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover   |
| CCP  | Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais | CCP  | Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 29/34 |



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page  |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| FP    | RE               | TP-00380   | 06        | 10/02/2022      | 13/12/2021          | 31/34 |



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

